

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



Réunion d'information des parents d'élèves de 2de :

nouveau lycée

Voies générale et technologique

Liens vers des informations complémentaires



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE





SOMMAIRE

- **Après la Seconde.**
- **La voie générale.**
- **La voie technologique**
- **Les épreuves du baccalauréat.**
- **L'orientation en classe de seconde.**



APRÈS LA SECONDE : VOIE GÉNÉRALE OU TECHNOLOGIQUE ?

- À la fin de l'année de seconde, chaque élève est orienté, après avis du conseil de classe :
 - Vers une série de la **voie technologique**

Ou

- En **voie générale**, auquel cas il choisit ses **enseignements de spécialité** pour la classe de première, après recommandations du conseil de classe



SCHEMA DE L'APRES 2DE G.T.

Etudes Supérieures

Longues ← → *Courtes*

**Bac Général
avec 2 spécialités**

**Bac STMG, STI2D, STD2A
STL, ST2S, STAV, STHR**

Terminale Générale
1ère Générale

Terminale Techno
1ère Techno

Seconde générale et technologique




Voie générale

La première et la terminale



LES NOUVEAUTÉS À PARTIR DE 2019/2020

- Les élèves de la voie générale choisissent d'approfondir progressivement des **enseignements de spécialité** 
- A la fin de la seconde, les élèves qui se dirigent vers la voie générale choisissent **trois enseignements de spécialité qu'ils suivront en première** (4h hebdomadaires par spécialité)
- A la fin de l'année de première, ils choisissent, parmi ces trois enseignements, les deux **enseignements de spécialité qu'ils poursuivront en classe de terminale** (6h hebdomadaires par spécialité)



4 COMPOSANTES :

1 ► ENSEIGNEMENTS COMMUNS

| | 1 ^{re} | Tale |
|------------------------------|-----------------|------|
| Français | 4h | -- |
| Philosophie | -- | 4h |
| Histoire géographie | 3h | 3h |
| Enseignement moral & civique | 0h30 | 0h30 |
| LVA et LVB | 4h30 | 4h |
| EPS | 2h | 2h |
| Enseignement scientifique | 2h | 2h |

2 ► ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

| | 3 en 1 ^{re} | 2 en T ^{ale} |
|---|----------------------|-----------------------|
| Arts (Arts Plastiques) | 4h | 6h |
| Humanités, littérature et philosophie | 4h | 6h |
| Langues littéraires et cultures étrangères | 4h | 6h |
| Histoire géographie, géopolitique et sc. politiques | 4h | 6h |
| Sciences économiques et sociales | 4h | 6h |
| Mathématiques | 4h | 6h |
| Physique chimie | 4h | 6h |
| Sciences de la vie et de la terre | 4h | 6h |
| Numérique et sc. informatiques | 4h | 6h |
| Sc. de l'ingénieur | 4h | 6h |
| Littérature, langues et cultures de l'Antiquité | 4h | 4h |
| Biologie écologie (lycées agricoles) | 4h | 6h |



3 ► ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

| | 1 ^{re} | Tale |
|---|-----------------|-----------|
| Arts (Arts Plastiques) | 3h | 3h |
| Langues et cultures de l'Antiquité (Latin) | 3h | 3h |
| LVC (Italien, Chinois) | 3h | 3h |
| Mathématiques expertes | -- | 3h |
| Mathématiques complémentaires | -- | 3h |
| Doit et grands enjeux du monde contemporain | -- | 3h (FOAD) |
| EPS | 3h | 3h |

FOAD : Formation ouverte et à distance



4 ► ORIENTATION

| | | |
|-----------------------------|-----------------|-----------|
| | 1 ^{re} | Terminale |
| Accompagnement Personnalisé | 54h/an | 54h/an |

Aide à l'orientation

Consolidation de l'expression écrite et orale

OPTION PROPOSÉE À SÉVIGNÉ

| | |
|-------------------------|-----------------|
| | 1 ^{re} |
| Module en Mathématiques | 2h |

Réserver aux élèves qui ne font pas spécialité Mathématiques et qui voudraient faire l'option maths complémentaire en terminale.



Voie technologique

La première et la terminale



A LA RENTRÉE 2019 :

■ L'organisation en séries est maintenue

Dès la fin de la seconde, les élèves optant pour la voie technologique se dirigent vers une série, qui déterminera leurs enseignements de spécialité :

- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
- STL : Sciences et technologies de laboratoire
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion
- STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
- TMD : Techniques de la musique et de la danse
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)



4 COMPOSANTES :

1 ► ENSEIGNEMENTS COMMUNS

| | 1 ^{re} | Tale |
|--|-----------------|------|
| Français | 3h | -- |
| Philosophie | -- | 2h |
| Histoire géographie | 1h30 | 1h30 |
| Enseignement moral & civique | 0h30 | 0h30 |
| LVA et LVB <i>(dont 1h de techno LV)</i> | 4h | 4h |
| EPS | 2h | 2h |
| Mathématiques | 3h | 3h |



2 ► ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

- 3 enseignements en 1^{re}
- 2 en terminale (sauf en TMD) choix selon la série visée

3 ► ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS*

*2 en 1^{re}

- LVC (seulement pour la série STHR)
- Arts : (Arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre)
- Éducation physique et sportive (EPS)





LES SPÉCIALITÉS EN CLASSE DE TECHNO

| Bac | 1 ^{re} techno | Terminale |
|--|---|--|
| ST2S Sciences et technologies de la santé et du social | <ul style="list-style-type: none"> - Physique, chimie pour la santé - Biologie et physiologie humaines - Sciences et techniques sanitaires et sociales | <ul style="list-style-type: none"> - Chimie, biologie et physiopathologie humaines - Sciences et techniques sanitaires et sociales |
| STAV Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (uniquement en lycée agricole) | <ul style="list-style-type: none"> - Gestion des ressources et de l'alimentation - Territoires et sociétés - Technologie (aménagement / production / agroéquipement / services / transformation) | <ul style="list-style-type: none"> - Gestion des ressources et de l'alimentation - Territoires et technologies |
| STD2A Sciences et technologies du design et des arts appliqués | <ul style="list-style-type: none"> - Physique, chimie - Outils et langages numériques - Design et métiers d'art | <ul style="list-style-type: none"> - Analyse et méthode en design - Conception et création en design et métiers d'art |



LES SPÉCIALITÉS EN CLASSE DE TECHNO

| Bac | 1 ^{re} techno | Terminale |
|---|--|--|
| STHR Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable | - Enseignement scientifique, alimentation, environnement - Sciences et technologies culinaires et des services - Économie, gestion hôtelière | - Sciences et technologies culinaires et des services, enseignement scientifique, alimentation, environnement - Économie, gestion hôtelière |
| STI2D Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable | - Innovation technologique - Ingénierie du développement durable - Physique, chimie et mathématiques | - Ingénierie, innovation et développement durable +, au choix, architecture et construction/ énergie et environnement/ innovation technologique et écoconception/ systèmes d'information et numérique - Physique, chimie et mathématiques |
| STL Sciences et technologies de laboratoire | - Physique, chimie et mathématiques - Biochimie, biologie - Biotechnologies ou sc. physiques et chimiques en laboratoire | - Physique, chimie et mathématiques - Biochimie, biologie, biotechnologies ou sciences physiques et chimiques en laboratoire |



LES SPÉCIALITÉS EN CLASSE DE TECHNO

| Bac | 1 ^{re} techno | Terminale |
|--|---|---|
| STMG Sciences et technologies du management et de la gestion | - Sciences de gestion et numérique - Management - Droit et économie | - Management, sciences de gestion et numérique +, au choix, gestion et finance / mercatique / ressources humaines / système de gestion - Droit et économie |
| TMD Techniques de la musique et de la danse | - Option instrument - Option danse | - Option instrument - Option danse |



4 ► ORIENTATION

| | 1 ^{re} | Tale |
|-----------------------------|-----------------|--------|
| Accompagnement Personnalisé | 54h/an | 54h/an |

Aide à l'orientation

Consolidation de l'expression écrite et orale



Les épreuves du Baccalauréat

LES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT

**CONTRÔLE
CONTINU**

40%
de la note
finale

60%
de la note
finale

**ÉPREUVES
FINALES**



10% de la note finale :
bulletins scolaires
de première et de terminale



30% de la note finale :
épreuves communes
2 séries en première
1 série en terminale



1 épreuve anticipée
en première
Français écrit et oral



4 épreuves finales
en terminale
Enseignements de spécialité (2)
Philosophie
Oral final





LE BACCALAUREAT 2021

Pour tous :

voie
générale
+
voie
technologique

- Les épreuves terminales comptent pour 60 % de la note finale
 - **1 épreuve anticipée** de français en 1^{re} (écrit et oral).
 - **4 épreuves en terminale** : 2 épreuves de spécialité, 1 épreuve de philosophie et **une épreuve orale terminale**.
- Le contrôle continu représente 40% de la note finale
 - **10 % pour la prise en compte des bulletins** de 1^{re} et de terminale dans l'ensemble des enseignements pour encourager la régularité du travail des élèves.
 - **30 % pour des épreuves communes** de contrôle continu organisées pendant les années de 1^{re} et de terminale afin de valoriser le travail des lycéens.

Les épreuves de rattrapage :

Un élève ayant obtenu une note supérieure ou égale à 8 et inférieure à 10 au baccalauréat peut se présenter aux épreuves de rattrapage : deux épreuves orales, dans les disciplines des épreuves finales écrites (français, philosophie, ou enseignements de spécialité).



LE CONTRÔLE CONTINU

Le contrôle continu compte pour **40%** dans la note finale du baccalauréat avec deux types d'évaluation :

- Des épreuves communes de contrôle continu qui représentent **30%** de la note finale du baccalauréat et sont organisées en première et en terminale
 - Elles sont organisées en trois séquences, sur le modèle des « bacs blancs » actuels :
 - Deux séquences d'épreuves lors des deuxième et troisième trimestres de la classe de 1^{re}
 - Une séquence d'épreuves au cours du deuxième trimestre de la classe de terminale.
 - Elles portent sur les enseignements communs qui ne font pas l'objet d'une épreuve terminale.
 - Elles sont organisées dans chaque lycée. Les sujets sont sélectionnés dans une banque nationale numérique, afin de garantir l'équité entre tous les établissements. Les copies sont anonymées et corrigées par d'autres professeurs que ceux de l'élève.
- Les notes des bulletins scolaires de première et de terminale compteront pour l'obtention du baccalauréat, à hauteur de **10%**



L'orientation en 2^{de} générale et technologique





LES CHOIX POUR LES VOIES GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

- Pour la **voie générale**, au 2^{ème} trimestre, chaque élève devra indiquer **4 enseignements de spécialité*** qui l'intéressent pour la classe de 1^{re}
- Le conseil de classe émet des recommandations sur ces souhaits, en fonction du potentiel de l'élève et des organisations de l'établissement.
- Ces pistes font l'objet d'échanges entre la famille, l'élève et l'équipe éducative pour aboutir, après avis du conseil de classe du troisième trimestre, au **choix de 3 spécialités** pour la classe de 1^{re}.
- Pour la **voie technologique**, l'élève et sa famille indiquent leurs souhaits de série qui fera l'objet d'une décision d'orientation au troisième trimestre après discussion avec l'équipe éducative.

* voire 5 si l'une des spécialités envisagées n'est pas proposée dans l'établissement.



STI2D - Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

Pour qui ? Les élèves qui aiment comprendre les systèmes techniques et concevoir de nouveaux produits. **Au programme.** Enseignements techno. transversaux et 4 spécialités : énergie et environnement ; systèmes d'information et numérique, architecture et construction, innovation techno. et écoconception. Maths et physique-chimie industrielles. Développement durable axe majeur. **Et après ?** Études sup. industrielles énergie, maintenance, électronique, informatique industrielle, mécanique...

STD2A - Sciences et technologies du design et des arts appliqués

Pour qui ? Les élèves qu'intéressent les applications de l'art : graphisme, mode, design..., et la conception : réalisation espaces/objets. **Au programme.** Enseignements généraux (français, langues, histoire-géo, maths, physique-chimie...), design et arts appliqués (mouvements artistiques, démarche créative, représentations, matériaux). **Et après ?** Principalement préparation des BTS arts appliqués ou des DMA (diplôme des métiers d'art); nombreuses poursuites d'études.

STL - Sciences et technologies de laboratoire

Pour qui ? Les élève intéressés par les manipulations en laboratoire et l'étude des produits de la santé, de l'environnement, des bio-industries, de la chimie

Au programme. Maths, physique-chimie, biologie, biochimie et science du vivant prépondérantes. Nombreux TP en laboratoire. Spécialité : Biotechnologies ou Sciences physiques et chimiques. **Et après ?** Études en physique, chimie, biologie, ou domaines du paramédical.

ST2S - Sciences et technologies de la santé et du social

Pour qui ? Les élèves intéressés par les relations humaines et le travail dans le domaine social ou paramédical. **Au programme.** La biologie et la physiopathologie humaines (grandes fonctions, maladies, prévention et traitement), sciences et techniques sanitaires et sociales (connaissance d'une population, étude des faits sociaux et des problèmes de santé...). Et aussi : français, histoire-géo, sc. physiques et chimiques, langues... **Et après ?** BTS et DUT ou école du paramédical et social.

STMG - Sciences et technologies du management et de la gestion

Pour qui ? Les élèves intéressés par le fonctionnement des organisations et leur gestion, les relations au travail. **Au programme.** Sc. de gestion, éco-droit et management des organisations prédominants, articulés avec une spécialité (gestion et finance ; systèmes d'information de gestion ; ressources humaines et communication ; marketing). **Et après ?** Études supérieures en commerce, gestion, communication des entreprises, assistance de direction, communication, tourisme.

STAV - Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (au lycée agricole)

Pour qui ? Les élèves attirés par la biologie, l'agriculture et l'environnement. **Au programme.** Culture scientifique, technologique et agricole : biologie-écologie, physique-chimie, maths, sciences éco, sociales et de gestion, sciences et techniques agronomiques. **8 semaines de stages.** Chaque lycée est libre de proposer des espaces d'initiative locale : transformation des produits alimentaires, valorisation des espaces. **Et après ?** poursuite d'études en agriculture, agroalimentaire, environnement...

STHR - Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

Pour qui ? Après une **2^{de} spécifique**, mais possible après une 2^{de} générale et techno. **Au programme.** Éco. et gestion hôtelière, sc. et techno des services, sc. et techno culinaires, enseignement scientifique alimentation-environnement, enseignement techno en langue vivante, maths, langues vivantes, sciences, français, histoire-géo... **Et après ?** écoles d'hôtellerie restauration, tourisme, commerce et services, de la comptabilité et de la gestion des organisations, ou université, par exemple en licence de sc. et techno de l'hôtellerie-restauration...

TMD - Techniques de la musique et de la danse

Pour qui ? Après une **2^{de} spécifique** et avec pratique intensive de la danse ou d'un instrument ; être inscrit-e au conservatoire. **Au programme** en 3 ans : « instrument » ou « danse » + enseignements généraux (français, langue étrangère, philo, histoire de l'art et des civilisations, maths et physique) et enseignements techno (le son, les amplificateurs, dynamique de la danse...). Cours de musique ou de danse au lycée et au conservatoire. **Et après ?** Études supérieures surtout au conservatoire (sur concours), plus rarement à l'université (musicologie, arts, scène).



LE CALENDRIER DE L'ORIENTATION

**FIN DU
2^{ème} TRIMESTRE**

**FIN DU
3^{ème} TRIMESTRE**

| L'élève et sa famille | L'équipe éducative |
|--|---|
| Formulation des intentions provisoires d'orientation | Avis du conseil de classe |
| Inscription des vœux définitifs d'orientation | Proposition d'orientation de la part du conseil de classe |

- > **Si la proposition est conforme aux vœux**, le chef d'établissement prend la décision d'orientation.
- > **Si la proposition n'est pas conforme aux vœux**, le chef d'établissement prend la décision d'orientation après entretien avec l'élève et sa famille.
En cas de désaccord, possibilité de faire appel devant une commission d'appel.

FIN JUIN – DEBUT JUILLET : Affectation.



A RETENIR :

Fin des cours le vendredi 19 juin

**Stage obligatoire de fin d'année :
du Lundi 22 juin au 26 juin**

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



BONNE SOIREE



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

